

Etude d'un cas d'éthique appliquée

∫ La question éthique accompagne le renouvellement des possibilités techniques : « *Je peux le faire, dois-je le faire ?* »

∫ Continuer sur une logique déjà lancée : avortement, contraception ou non ? : « *Peut-on pousser la logique jusqu'au bout ?* »

∫ Légitimer un désir humain.

∫ Controverse morale : les individus ne sont pas d'accord ; pourquoi ? Différences de valeurs ou d'intérêts ?

Comparaison avec d'autres conduites qui semblent avoir le même sens (le choix d'un type d'humanité), les mêmes moyens (médicaux : médicaments ou échographie) et les mêmes finalités (le bonheur des parents : leur satisfaction et la simplification de leur existence ou bien à travers leur discours : le bien-être de l'enfant).

∫ L'examen des conséquences de cette conduite pose problème : incite à ne pas avoir de fille.

+	-
∫ Evite l'infanticide.	∫ Favorise leur élimination
∫ Evite des souffrances aux filles maltraitées si elles sont mal dotées.	∫ Légitime leur désir de se simplifier la vie de cette façon.
∫ N'impose aucune frustration au désir de l'individu au nom d'une valeur qu'il ne reconnaît pas.	∫ Banalise la pratique actuelle qui va dans le même sens.
	∫ Met sur le même plan l'intérêt matériel et la vie humaine.

∫ En quoi chacun de nous est-il concerné (si nous n'envisageons pas d'user de cette technique) ? Peut-on donner son avis qui concerne la conduite de quelqu'un d'autre ? En faisant cela, sommes-nous dans le domaine moral ou légal ?

⊘ La morale n'est pas éternelle, elle doit être repensée avec la transformation des fins et des moyens humains de l'action.

⊘ La morale se prononce sur les conduites indifférentes aux yeux de la loi.

⊘ La morale doit prendre en compte les conséquences réelles de l'action. L'opposition principe et conséquence matérielle ne peut pas fonctionner.

⊘ Chaque conduite contient une affirmation morale (une certaine idée de l'homme et de la valeur de sa conduite), il est illusoire de croire que certaines conduites seraient « purement pragmatiques ».

Première mise en situation

Votre amie est étudiante en médecine et a l'intention de se spécialiser en obstétrique. Elle vous explique qu'il existe actuellement diverses techniques qui pourraient permettre aux parents de choisir le sexe de leur enfant soit par le tri des spermatozoïdes, soit par le tri des embryons ou soit encore par le recours à l'avortement.

Un débat est actuellement en cours pour légaliser cette démarche. Les partisans du oui considèrent que, si on peut choisir d'interrompre une grossesse en raison de mongolisme du fœtus découvert à l'échographie, ne pourrait-on pas choisir le sexe de son enfant ?

Mais votre amie y voit un danger. Elle sait que dans certains pays, par exemple, des parents tuent les bébés filles car elles représentent une trop grande charge financière pour eux et que l'État ferme les yeux sur cette pratique.

Votre amie sait qu'elle sera confrontée à cette réalité un jour et se demande s'il est acceptable de laisser aux parents le choix du sexe de leur enfant ?
Elle vous demande votre avis.